

**LE 1000 DE LA GAUCHETIÈRE
DÉPÔT DE MÉMOIRE
MODIFICATION DE CIRCULATION DE VÉHICULES MOTORISÉS**

Le jeudi 11 juin 2015

Déposé par : Catherine Schraenen, directrice - Le 1000 De La Gauchetière
Catherine.schraenen@ivanhoecambridge.com
1000, rue De La Gauchetière, Bureau 610
H3B 4W5
Montréal (QC)

Nous vous partageons notre préoccupation de voir la circulation de véhicules motorisés modifiée entre les rues Jean d'Estrée et De La Montagne. Elle passerait de voies à sens unique vers l'ouest à une circulation dans les deux sens. Nous voudrions connaître vos motivations.

En effet, actuellement il y a en effet 4 voies à sens unique vers l'Ouest, dont une (à l'extrême Sud) qui est réservée au stationnement.

Déjà, lors des activités au Centre Bell, la voie située à l'extrême Nord est monopolisée par les usagers du stationnement du Centre Bell et par les conducteurs de véhicules motorisés qui veulent tourner à droite sur la rue de La Montagne.

À l'heure de pointe, la voie centrale (la plus au Nord) est particulièrement monopolisée par les véhicules motorisés qui veulent prendre l'embranchement pour l'accès à l'autoroute Ville-Marie Ouest.

Il ne reste que la voie centrale (la plus au Sud) de St-Antoine pour se diriger vers l'Ouest, c.-à-d. vers l'avenue Atwater.

À cela s'ajoute la congestion inévitable, durant les heures de pointe, créées par l'arrêt et la circulation des autobus de la RTL et de Coach Canada aux abords des rues St-Antoine, Mansfield et De la Cathédrale.

Nous craignons de sérieux problèmes d'embouteillage si, dans cette portion de la rue St-Antoine (soit entre Jean D'Estrée et De La Montagne), la circulation venait à être dans les deux sens. Il manquera certainement des voies de circulation pour assurer la fluidité de la circulation des véhicules motorisés vers l'Ouest. Nous croyons que la planification actuelle des voies à sens unique est le résultat de réflexions passées dans le but de favoriser la fluidité de l'accès vers l'Ouest et l'autoroute Ville-Marie Ouest, et ce en tenant compte de l'achalandage élevé de cette partie du Centre-Ville. Force d'admettre que cela n'ira pas en diminuant avec les nouvelles propriétés qui se construisent dans les environs, et ce malgré les objectifs de la ville de faciliter la circulation piétonnière et à vélo et de favoriser le transport collectif. Il nous semble que la fluidité de la circulation des véhicules motorisés est laissée pour compte.